

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-12-20

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 20 décembre 2010 à 16 h, sous la présidence du maire Joël Arseneau, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Joël Arseneau, maire  
M. Nicolas Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Jean-Jules Boudreau, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M<sup>me</sup> Marie Landry, conseillère du village de L'Étang-du-Nord  
M. Jonathan Lapierre, conseiller du village de Grande-Entrée  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert

M. Hubert Poirier, directeur général  
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Est aussi présent :

M. Jean Richard, directeur des travaux publics

Trois personnes assistent également à la séance.

**R1012-362**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 16 heures par le maire Joël Arseneau.

**R1012-363**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Germain Leblanc, appuyée par Jean-Jules Boudreau, il est résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour présenté à l'avis de convocation et transmis par le greffier en date du 16 décembre dernier, en modifiant le point 3.2.1 de la façon suivante : « Autorisation d'achat – Deux véhicules de service – Appels d'offres n<sup>os</sup> 93 et 95 » et en ajoutant en Affaires diverses le point « Inscription au programme d'économie d'énergie d'Hydro-Québec – Éclairage Dell ».

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire
    - 3.1.1 Autorisation de signature – Demande d'aide financière dans le cadre du FADT – Projet de soutien aux travailleurs du crabe
  - 3.2 Travaux publics
    - 3.2.1 Autorisation d'achat – Deux véhicules de service – Appels d'offres n<sup>os</sup> 93 et 95

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-12-20

- 3.2.2 Autorisation de signature – Entente visant à mettre un terme au contrat octroyé à Robert L. Gaudet inc. – Appel d’offres n° 82
  - 3.2.3 Autorisation de signature – Entente visant l’octroi d’un contrat de déneigement pour un segment de la route 199 incluant les trottoirs ainsi que le chemin du Quai du village de Cap-aux-Meules
- 4. Affaires diverses :
  - 5. Période de questions
  - 6. Clôture de la séance

### SERVICES MUNICIPAUX

#### DIRECTION DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

R1012-364

#### Autorisation de signature – Demande d’aide financière dans le cadre du FADT – Projet de soutien aux travailleurs du crabe

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune une demande d’aide financière dans le cadre du programme de création d’emplois « Fonds d’aide au développement des territoires (FADT) »;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à apporter un soutien aux travailleurs du crabe;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Marie Landry,  
il est résolu à l’unanimité

que le directeur du loisir, de la culture et de la vie communautaire, Michel LeBlanc, soit autorisé à signer tout document relatif à cette demande d’aide financière.

### TRAVAUX PUBLICS

R1012-365

#### Autorisation d’achat – Deux véhicules de service – Appels d’offres n° 93 et 95

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé le 2 décembre dernier, à l’appel d’offres n° 95 relatif à l’achat d’un camion de service et le 9 décembre, à l’appel d’offres n° 93 concernant la location d’un véhicule de service;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues dans le cadre de l’appel d’offres n° 95, soit celles de :

- Garage Clarke inc. au prix de 21 086,93 \$

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-12-20

- Madeleine Automobiles enr. au prix de 19 238,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires, dont le Garage Clarke inc. et Madeleine Automobiles enr., ont également déposé des offres dans le cadre de l'appel d'offres n° 93 et que le plus bas soumissionnaire, soit le Garage Clarke inc., s'est toutefois désisté;

CONSIDÉRANT QUE le conseil, se voyant dans l'obligation de renoncer à la location d'un véhicule de service, considère avantageux de procéder à l'achat d'un deuxième véhicule selon les mêmes conditions que celles stipulées à l'appel d'offres n° 95;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Nicolas Arseneau,  
appuyée par Germain Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil approuve la soumission déposée à l'appel d'offres n° 95 par Madeleine Automobiles enr. au prix de 19 238,00 \$, plus les taxes applicables;

que le conseil autorise, aux mêmes conditions que celles prévues à l'appel d'offres n° 95, l'achat de gré à gré d'un deuxième véhicule de service de Madeleine Automobiles enr.;

Le directeur des travaux publics, Jean Richard, est autorisé à signer tout document à cet effet.

R1012-366

### **Autorisation de signature – Entente visant à mettre un terme au contrat de déneigement octroyé à Robert L. Gaudet – Appel d'offres n° 82**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a accordé un contrat de déneigement, pour une période de deux ans à Robert L. Gaudet inc., à la suite d'un appel d'offres public où il a été jugé que la plus basse soumission de 9223-0218 Québec inc. n'était pas conforme aux documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une mise en demeure de 9223-0218 Québec inc. à l'effet que le contrat octroyé à Robert L. Gaudet inc. ne l'aurait pas été en conformité avec les règles applicables;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reconnaît qu'il y a eu une certaine informalité quant à la transmission aux soumissionnaires, de la nature d'un addenda, notamment auprès de 9223-0218 Québec inc., bien que cette informalité ne semble pas avoir eu comme conséquence de rendre non conforme la soumission déposée par cette entreprise;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire éviter un litige avec l'ensemble des parties impliquées et, pour ce faire, elle a convenu de mettre un terme au contrat de déneigement octroyé à Robert L. Gaudet inc., à

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-12-20

compter du 21 décembre 2010, selon un projet de transaction versé aux archives de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu, en conséquence, d'autoriser la signature de cette transaction;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Jules Boudreau,  
appuyée par Marie Landry,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil municipal autorise le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Municipalité, le projet de transaction versé aux archives de la Municipalité sous la cote 401-133.

R1012-367

### **Autorisation de signature – Entente visant l'octroi d'un contrat de déneigement pour un segment de la route 199 incluant les trottoirs ainsi que le chemin du Quai du village de Cap-aux-Meules**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, par sa résolution numéro R1012-366, a conclu une transaction pour mettre un terme au contrat de déneigement pour une période de deux ans, intervenu avec Robert L. Gaudet inc., la Municipalité ayant décidé d'effectuer les travaux de déneigement en régie, pour l'ensemble des travaux de déneigement qu'elle est en mesure d'exécuter compte tenu du début de la période hivernale;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu, pour assurer le maintien des opérations de déneigement de manière convenable, notamment en ce qui a trait aux trottoirs pour un segment de la route 199 et du chemin du Quai du village de Cap-aux-Meules, d'accorder un contrat à l'entreprise Robert L. Gaudet inc., pour un montant de 24 949,58 \$, incluant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Jules Boudreau,  
appuyée par Nicolas Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité

que la Municipalité accorde à l'entreprise Robert L. Gaudet inc. un contrat de déneigement pour un segment de la route 199 et du chemin du Quai du village de Cap-aux-Meules, y incluant le déneigement des trottoirs, à compter du 21 décembre 2010 jusqu'à la fin de l'hiver 2010-2011, pour un montant forfaitaire de 24 949,58 \$ incluant les taxes applicables, les modalités d'exécution de ce contrat étant précisé au document versé aux archives de la Municipalité sous la cote 401-133 et déjà approuvé par l'entreprise Robert L. Gaudet inc.;

que le maire et le greffier soient autorisés à signer le contrat formel à intervenir avec l'entreprise Robert L. Gaudet inc.

## Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2010-12-20

### AFFAIRES DIVERSES

**R1012-368**

#### Inscription au programme d'économie d'énergie d'Hydro-Québec – Éclairage Dell

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à des travaux de réfection des infrastructures liées à l'éclairage de rues publiques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite installer des appareils d'éclairage à faible consommation énergétique;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Jean-Jules Boudreau,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil municipal autorise la Direction des travaux publics à adresser à Hydro-Québec une demande d'aide financière relative à l'acquisition de nouveaux appareils pour l'éclairage des rues de type Dell.

**N1012-369**

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

**R1012-370**

#### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Jonathan Lapierre, appuyée par Marie Landry, il est unanimement résolu de lever la séance à 16 h 15.

---

Joël Arseneau, maire

---

Jean-Yves Lebreux, greffier